

DÉCLASSIFICATION DES ARCHIVES DE L'ÉLYSÉE SUR LE RWANDA

L'annonce de la déclassification des archives de l'Élysée sur le Rwanda est un événement important et qui a suscité une certaine fièvre médiatique. Voici, dans toute sa sécheresse, l'annonce qui en est faite par l'AFP, et la réaction du député Jacques Myard dans son communiqué du 8 avril 2015.

PARIS, 7 avr 2015 (AFP) - L'Élysée a déclassifié mardi les archives de la présidence française sur le Rwanda pour la période 1990 à 1995, au jour du 21e anniversaire du déclenchement du génocide rwandais, le 7 avril 1994, a-t-on appris auprès de l'entourage du président François Hollande.

”Le secrétaire général (Jean-Pierre Jouyet) a signé aujourd’hui la décision portant déclassification des archives des documents de l’Élysée relatifs au Rwanda entre 1990 et 1995”, a-t-on déclaré de même source.

La décision a été signée en présence de Dominique Bertinotti, ancienne ministre et mandataire des archives de la présidence de François Mitterrand, a précisé l’Élysée.

”Le président (François Hollande) avait annoncé il y a un an que la France devrait faire preuve de transparence et faciliter le travail de mémoire sur cette période sans que cette décision ne soit rendue publique”, a ajouté l’entourage du chef de l’État.

Depuis, le recensement des archives a été ”lancé et coordonné” par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), les documents mêlant des notes des conseillers diplomatiques et militaires de l’Élysée, mais aussi des comptes rendus de conseils restreints de défense ou de réunions ministériels.

Ils seront ainsi à la disposition des chercheurs ou des associations de victimes, souligne la présidence française.

Les massacres de 1994, essentiellement dirigés contre la minorité tutsi, avaient fait quelque 800.000 morts en quelques mois.

ha/frd/er

2015/04/07 19:54:31 GMT+02:00

A/S : Génocide rwandais/publication des archives

Communiqué du député Myard

Jacques Myard se félicite de la décision du gouvernement de déclassifier les documents

officiels concernant la douloureuse question du génocide rwandais entre 1990 et 1995.

J. Myard a participé activement aux travaux de la mission d'information de l'Assemblée nationale en 1998 et estime que la France n'a pas à rougir de son action dans cette période, bien au contraire.

François Mitterrand, alors Président de la République, tout comme Alain Juppé, Ministre des affaires étrangères, ont œuvré pour éviter les massacres.

Alain Juppé, notamment, n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre la communauté internationale d'intervenir, en particulier vis-à-vis des Américains qui refusaient d'admettre que se déroulait un génocide !

Il serait dès lors intéressant que les Américains aussi publient leurs archives ...

Quant au gouvernement actuel de Kigali, dont la responsabilité est bien réelle dans l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana qui a été l'élément déclencheur, il se grandirait à publier ses archives.

Ce serait tellement instructif que de pouvoir accéder aux archives de Kigali... si elles existent encore, mais ne rêvons pas !

J. Myard est convaincu que les accusations, alors diffusées à foison par les médias, notamment anglo-saxons, ont été volontairement orchestrées par certains milieux économiques désireux d'éliminer la France de la région des grands Lacs.

C'est bien dans ce domaine qu'il faut rechercher les raisons des campagnes internationales anti-françaises...